

DEMANDE DE DÉROGATION

au périmètre scolaire
HORS COMMUNE
Rentrée scolaire 2019-2020

Cadre réservé à l'Accueil Enfance et Loisirs

Nom de l'enfant :

Nom du responsable :

Année de naissance :

École de secteur :

Ville demandée : École :

Date de réception :

Cadre réservé à l'Accueil Enfance et Loisirs

Décision de la commission

Favorable, école autorisée :

Défavorable, motif du refus :

Observations :

.....

.....

**Date limite de dépôt du dossier
à l'Accueil Enfance et Loisirs :
le 12 avril 2019**

**petit
quevilly**
www.petit-quevilly.fr

ENGAGEMENT
DE SERVICE
QUALIVILLE
REF. 111
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

Parents :

Nom et prénom du père :

Adresse :

Téléphone : email :

Profession :

Nom de l'employeur :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

Téléphone : email :

Profession :

Nom de l'employeur :

Situation familiale des parents :

Marié(e)s Pacsé(e)s Concubinage

Divorcé(e)s/séparé(e)s Veuf(ve) Célibataire

Si séparation, mode de garde (*joindre le jugement de divorce*) :

Alternée

Chez la mère

Chez le père

En cas de séparation :

Nom-Prénom du (ou de la) conjoint(e) résidant au foyer de l'enfant :

.....

Enfant(s) : faisant l'objet de la demande de dérogation

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom			
Prénom			
Date de naissance*			
École fréquentée actuellement			
École dont dépend votre habitation sur Petit-Quevilly			
École demandée			
Commune			
École fréquentée par le(s) frère(s) et/ou sœur(s) à la rentrée 2019/2020			

*Les demandes de dérogation ne seront pas accordées aux enfants nés en 2017.

Pièces justificatives à joindre obligatoirement au dossier

Pièces obligatoires :

- Courrier adressé à Monsieur le Maire expliquant le motif de votre demande
- Copie **complète** du ou des livret(s) de famille
- Copie d'un justificatif de domicile **de moins de 3 mois** (quittance de loyer, bail, facture énergie, facture téléphone fixe ou internet - *les factures de téléphone mobile ne seront pas acceptées*).

Selon le motif, vous devez également fournir les pièces suivantes :

Garde assistante maternelle :

- Copie du ou des contrat(s) de travail complet(s) de l'assistante maternelle indiquant les horaires de garde (tous les contrats depuis le début de la garde de l'enfant)
- Copie d'un justificatif de domicile de l'assistante maternelle de moins de 3 mois (quittance de loyer, bail, facture énergie, facture téléphone fixe ou internet - *les factures de téléphone mobile ne seront pas acceptées*)
- Attestation employeur ou contrat de travail indiquant les horaires de travail du (des) parent(s) et du (ou de la) conjoint(e) en cas de séparation.

Garde famille :

- Déclaration sur l'honneur de la personne déclarant garder de l'enfant avant ou après l'école
- Copie du livret de famille de la personne déclarant garder l'enfant pour justifier du lien de parenté
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne déclarant garder l'enfant (quittance de loyer, bail, facture énergie, facture téléphone fixe ou internet - *les factures de téléphone mobile ne seront pas acceptées*)
- Attestation employeur ou contrat de travail indiquant les horaires de travail du (des) parent(s) et du (ou de la) conjoint(e) en cas de séparation.

Fratricie :

Si l'un de vos enfants est déjà scolarisé dans l'école faisant l'objet de la demande de dérogation :

- Certificat de scolarité du frère ou de la sœur scolarisé(e) dans l'établissement demandé (ou groupe scolaire)

Enseignement spécifique :

- Pièce justificative indiquant la future inscription de votre enfant dans l'école spécialisée pour la rentrée 2019-2020

La direction des affaires scolaires peut vous demander des pièces justificatives supplémentaires en cas de besoin.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION / DOSSIER DE DEMANDE DE DÉROGATION 2019-2020

Coupon à conserver après validation de l'Accueil Enfance et Loisirs
à présenter en cas de réclamation

Cadre réservé à l'Accueil Enfance et Loisirs

Date de réception :

Cachet :

Nom, prénom du responsable :

.....
.....

La réponse à votre demande vous sera adressée par courrier en juin.

Les données à caractère personnel recueillies dans une finalité de demande de dérogation au périmètre scolaire sont traitées de façon confidentielle.

Les données sont conservées pendant 5 ans. Conformément au RGPD et à la loi n°78 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au délégué à la protection des données en écrivant à dpo@petit-quevilly.fr